

LES JUSTICES TRANSITIONNELLES ?

Depuis la Seconde Guerre mondiale, plusieurs juridictions internationales ont été créées, dans le monde, en réponse aux crimes internationaux qui avaient été perpétrés. Elles sont connues du grand public. Elles ne constituent toutefois pas la seule réponse.

Différentes stratégies peuvent être mises en place par les sociétés qui ont fait face à des crimes de masse et/ou des dictatures afin de constituer un état de droit et trouver les conditions d'une paix durable. Cette pluralité, regroupée sous le vocable de justices transitionnelles, s'articule en 5 branches qui peuvent intervenir de manière concomitante ou tout à fait indépendante :

- La mise en place de Commissions de vérité et/ou de réconciliation afin de rechercher la vérité sur les exactions passées et offrir un espace de parole aux victimes.
- L'engagement de poursuites judiciaires au cours desquelles les auteures des crimes sont identifiées et poursuivies ou le recours à des modes alternatifs de résolution des conflits et/ou autres mécanismes endogènes.
- L'organisation de réparations par le biais de restitutions ou par des mécanismes compensatoires réels ou symboliques.
- L'identification de réformes institutionnelles telles la restructuration du système politique et la définition de nouvelles valeurs.
- Des démarches artistiques et/ou la création de lieux de mémoire et de commémoration.

Pour appréhender ces périodes de transition, tenter d'en tirer un enseignement, nous développons une approche transversale, interdisciplinaire et multiculturelle.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Régime(s) d'étude

Formation continue – Certification

Date de début de candidature

15 septembre 2022

Date de fin de candidature

15 décembre 2022

Date de début de la formation

10 janvier 2023

Précision du rythme

Présentiel :	90 h
Rencontres en ligne :	80 h
Vidéos et lectures :	120 h
Mémoire (rédaction et encadrement) :	160 h
Travail personnel hebdomadaire :	8-12 h
Crédits :	15 ECTS



CERTIFICAT INTERDISCIPLINAIRE ET INTERUNIVERSITAIRE EN JUSTICES TRANSITIONNELLES

Des outils pour analyser et comprendre
les justices transitionnelles
par et pour les actrices et acteurs de terrain

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Une alternance entre des cours théoriques et des séminaires au cours desquels des contextes particuliers seront étudiés en mobilisant des académiques, actrices et acteurs de terrain.
- La rédaction interactive d'un mémoire.
- Le **programme** rassemble des enseignantes belges ou étrangères, des professeurs d'université, des membres d'institutions internationales et d'O.N.G. ainsi que des actrices et des acteurs de terrain qui ont une expertise reconnue en justices transitionnelles.
- L'intégration de la dimension artistique et culturelle. Les **intervenantes** aux parcours variés sont issues de disciplines diverses telles que le droit, la criminologie, l'anthropologie, la philosophie, l'histoire, le cinéma, la littérature, etc. Les participantes pourront articuler ces diverses approches entre elles et avec leurs pratiques lors des séminaires et de la rédaction du mémoire.
- Une formation accessible à des participantes ayant déjà une activité professionnelle ou qui poursuivent un autre enseignement. 75 % des cours et de l'accompagnement en ligne et 25 % en présentiel durant les 3 premières semaines de mai 2022.
- Un suivi personnalisé et adapté à chacune des 35 participantes pendant tout le programme de cours.

PROFIL DES PARTICIPANT·E·S

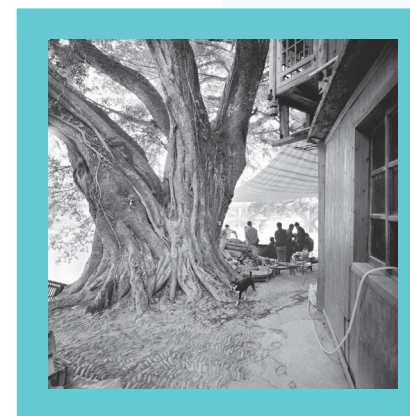
Vous avez finalisé un Baccalauréat (en art, en coopération internationale, en droit, en communication, en histoire, en journalisme, en sciences politiques, etc.), la résolution des conflits vous intéresse ainsi que la manière dont une société conçoit et organise une transition démocratique.

Vous êtes impliquées dans un secteur professionnel en lien avec l'un des domaines des justices transitionnelles, vous faites part d'une expérience pertinente et vous êtes intéressées par une analyse globale et interdisciplinaire.

Vous avez le souhait de travailler et réfléchir en groupe, avec des personnes aux parcours variés et issues de disciplines différentes, sur la question des justices transitionnelles.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Donner aux actrices et acteurs de terrain et à celles et ceux qui veulent appréhender les fondamentaux des justices transitionnelles une formation interuniversitaire et interdisciplinaire, en français.
- Créer un espace de réflexion interdisciplinaire et de dialogue sur la notion de justices transitionnelles incluant universitaires et acteurs de terrain.



EN PRATIQUE

- Maximum 35 participantes, 9 mois de cours (du 10 janvier 2023 au 15 septembre 2023) avec des cours virtuels et **3 semaines de cours en présentiel à Bruxelles**, en mai 2023.
- Inscriptions clôturées le 15 décembre 2022.
- Lettre de motivation et CV à envoyer à certificatjt@uclouvain.be. Une demande de bourse motivée peut être introduite en même temps que le dossier de candidature. Elle sera examinée concomitamment à la candidature.
- Frais d'inscription : 1500 euros.